AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire

67 STRASBOURG

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL

15 F.

22 Avril 1966

Supplément n° 3 du Bulletin du mois d'Avril 1966

/Avertissement/

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POMMIER - TAVELURE DU POIRIER

Les dangers de contamination par les ascospores sont toujours très importants et la protection doit être maintenue d'une façon efficace. En conséquence un nouveau traitement fongicide devra être appliqué dès réception du présent avis.

/Information/

OIDIUM DU POMMIER

Les premières manifestations de la maladie peuvent être observées sur variétés sensibles. Profiter de l'intervention contre la Tavelure pour exécuter un traitement mixte efficace contre les deux champignons.

Procéder à l'enlèvement systémique des pousses oïdiées, lesquelles devront être détruites par incinération.

HOPLOCAMPE DU POMMIER

Les dégâts causés par cet insecte sont sensiblement limités. Toutefois, dans les situations où l'on craint des attaques de ce parasite, un traitement devra être effectué à la chute des pétales avec une bouillie préparée avec l'un des insecticides suivants :

- Carbaryl	: 100 gr.		- H.C.H.	:	120 gr.
- Parathion	: 15 gr.		- Oléoparathion		15 gr.
- Azinphos	: 20 gr.		- Déméton méthyle	:	25 gr.
- Lindane	: 15 gr.				

PHYTOPTE DU POIRIER

Les premières manifestations de cet acarien sont visibles sur certaines variétés particulièrement sensibles. Elles se reconnaissent aux boursouflures rougeâtres et verdâtres qui apparaissent sur les feuilles. Les parties atteintes noircissent ensuite avant de se dessècher.

On pourra intervenir par un traitement chimique préparé avec l'un des produits conseillés contre les acariens des arbres fruitiers (liste en votre possession).

FRAISIERS

ANTHONOME DU FRAISIER

Il s'agit d'une espèce généralement localisée qui est susceptible de causer d'assez forts dégâts en cas de pullulation.

.../...

Compte tenu des premières sorties d'adultes signalées depuis quelques jours, il nous paraît nécessaire de conseiller un traitement insecticide dans la période qui précède la floraison des plants. On utilisera un insecticide de synthèse.

TARSONEME DU FRAISIER

Les fraisiers attaqués par cet acarien microscopique présentent un aspect caractéristique. Les jeunes feuilles du coeur sont petites, recroquevillées, jaune-verdâtre. Les plantes restent chétives et la récolte est fortement compromise.

Dans les secteurs atteints, notamment le VAL de MOSELLE et la région de SELESTAT, effectuer deux traitements espacés de 8 - 10 jours avec l'un des produits suivants : Dicofol, à la dose de 60 grammes de matière active/hl, Diazinon à la dose de 80 grammes de matière active/hl, Endosulfan - 60 à 80 grammes de matière active/hl, ou Diethion - 60 grammes de matière active/hl.

Ne pas utiliser le Diazinon sur les fraisiers en fleurs.

Des résultats intéressants ont été enregistrés à l'étranger avec le Phenkapton et le Chlorthiepin.

TOUTES CULTURES

LIMACES - ESCARGOTS

Le temps humide favorise des sorties massives de ces ravageurs. Les appâts à base de Métaldehyde donnent de bons résultats.

CULTURES LEGUMIERES

- CHOUX -

MOUCHE DU CHOU

Cet insecte est actuellement très actif et des dégâts importants sont à craindre.
Les traitements peuvent être effectués de la façon suivante :

En traitement du sol avant repiquage

avec utilisation d'un des produits suivants :

- Lindane	:	15 gr. de M.A. à l'are.
- Aldrine	:	40 gr. " "
- Heptachlore	:	30 gr. " "

En arrosage copieux des pieds à raison de 100 cm3 par plante au moment du repiquage avec une bouillie à base de :

- D.D.T.	:	150 gr. de M.A./hl.	- Heptachlore	:	150 gr. de M.A./hl.
- Chlordane	:	150 gr. "	- Lindane émulsion	:	30 gr. "
- Diethion	:	30 gr. "	- Parathion	:	30 gr. "

Dans les cultures déjà en place, effectuer des pulvérisations répétées tous les 8 - 10 jours, avec l'un des produits mentionnés ci-dessus.

V I G N E

NOCTUELLES

Dans notre dernier Bulletin, nous avons signalé l'intérêt d'un traitement contre les Noctuelles susceptibles de causer des dommages dans certains secteurs du vignoble.

Indépendamment des produits indiqués pour la préparation des appâts, nous mentionnons en additif, la bonne efficacité du D.D.T. qui s'utilise à la dose de 10 gr. de matière active par kg de son.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/Directeur-Gérant : L. BOUYX.